

COMMUNIQUÉ

LA CESSION DU PORT : AU COEUR DE LA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DE LA VILLE DE BAIE-COMEAU

Baie-Comeau, le 2 octobre 2015. Dans sa volonté de se dessaisir de ses installations portuaires excédentaires, le gouvernement fédéral doit nous laisser les infrastructures en place dans un état satisfaisant afin que nous puissions nous en servir pour propulser le développement de toute la Manicouagan. Ainsi, la Ville de Baie-Comeau s'attend à ce que le gouvernement fédéral accompagne la communauté en investissant dans la pérennité des installations.

De plus, ce dessaisissement ne doit pas se faire aux frais de la population et ne doit pas alourdir le fardeau des contribuables de Baie-Comeau.

Sur notre territoire, la présence de la Corporation de gestion du port de Baie-Comeau, qui a déjà accompli beaucoup de travail dans l'acquisition de connaissances sur nos installations portuaires et dans l'identification du potentiel de croissance, permet de prendre en main cet important élément de notre stratégie de développement. D'ailleurs, la Ville de Baie-Comeau a confiance en cette organisation et soutient toutes les démarches qu'elle entreprend.

La Ville de Baie-Comeau souhaite que ce message soit entendu de tous les partis politiques s'affrontant actuellement lors de la campagne électorale fédérale.

- 30 -

Source : Mathieu Pineault
Service des communications et du service à la clientèle
Ville de Baie-Comeau
418 296-8195